



Bientôt une législation contre l'obsolescence programmée des produits?

publié le 03/08/2017

Descriptif :

Le Parlement européen vient d'adopter, le 4 juillet, une résolution sur une durée de vie plus longue des produits, demandant ainsi à la Commission européenne de légiférer contre l'obsolescence programmée.

La résolution s'appuie sur le rapport d'initiative "**Sur une durée de vie plus longue des produits : avantages pour les consommateurs et les entreprises**" [adopté le 9 juin 2017](#) par la commission parlementaire du marché intérieur et de la protection des consommateurs.



Bientôt une législation contre l'obsolescence programmée des produits ?

La résolution du Parlement européen du 4 juillet 2017 sur une durée de vie plus longue des produits : avantages pour les consommateurs et les entreprises recommande notamment de :

- Concevoir des produits robustes, durables et de qualité
- Promouvoir la réparabilité et la longévité des produits
- Garantir une meilleure information du consommateur
- Renforcer le droit à la garantie légale de conformité

Le texte encourage en outre les États membres à développer l'économie circulaire, ainsi que la location, l'échange et l'emprunt d'objets.